

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 AOUT 2009

Secrétaire de séance : Pascale PIECHON.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 juin 2009

Approuvé à l'unanimité

Marché Assainissement RD 75 :

Suite à la mise en place de la PVR pour la réalisation d'un réseau d'assainissement eaux usées sur la route de THURINS.

Il est proposé de lancer la consultation suivant une procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés.

Pour à l'unanimité.

Approbation du Plan de Sauvegarde,

Le plan communal de sauvegarde établi par le conseil municipal est maintenant finalisé. Il convient de l'approuver et le transmettre à la préfecture pour avis.

Le DCIRM (document communal sur les risques majeurs) devra être joint au plan communal de sauvegarde. Le seul risque majeur identifié par la préfecture du Rhône sur la commune étant le risque d'inondation,

Monsieur le Maire se rapprochera du SMAGGA pour la rédaction de ce document d'information.

Le Plan de Sauvegarde est à disposition en Mairie.

Approuvé à l'unanimité

Approbation du Plan de Continuité d'activités,

Dans le cadre de la pandémie grippale H1/N1, les collectivités territoriales doivent établir un plan de continuité d'activités afin de maintenir un service minimum essentiel au bon fonctionnement des institutions.

Ce plan est proposé au conseil municipal pour approbation et sera transmis en préfecture pour avis.

Approbation du PCA : 1 abstention, 13 pour

Avenant à la convention Agence Postale : Augmentation de l'horaire de travail de Christine BERTHOLON.

L'agence postale de Rontalon est actuellement ouverte au public 6 jours sur 7 de 9h00 à 11h00

Après enquête, une ouverture de la Poste de 8h30 à 11h00 serait souhaité par le Public.

Monsieur le Maire soumet au conseil municipal un avenant à la convention avec la Poste pour l'ouverture d'une demi-heure supplémentaire sur 6 jours.

Approbation à l'unanimité.

L'augmentation des horaires de Madame BERTHOLON sera prise par délibération après accord du comité technique paritaire au mois d'octobre.

Virement de crédits :

- Travaux école

Des travaux supplémentaires ont été faits à l'école : panneaux en liège pour éviter que les murs ne soient abîmés par du scotch ou des punaises.

Marché complémentaire passé avec l'entreprise LARDY pour un montant de 1 469,88 €

Coût total de 13 626,63 € pour une opération budgétisée à 11 500 €

Il est proposé le virement de 2 300 €

Achat numéros de plaques de rue (village et lotissement)

Suite à la réalisation cet été de la numérotation des rues, la commune financera les plaques : 5,10 €soit environ 1 500 €pour les numéros.

À rajouter à ce budget le balisage du C15, Achat panneaux verglas et plaques noms de rue pour un montant 2 600 €qui seront pris sur la ligne du restaurant scolaire.

Approuvé à l'unanimité

Délibération pour modifier la délibération du 29/06/09 : autorisation de recruter un contractuel pour besoins occasionnels ou saisonniers.

Il faut annuler la délibération précédente, rajouter sur la nouvelle délibération que les crédits sont prévus au budget. Pour à l'unanimité.

Désignation d'un représentant de la commune pour siéger à la commission locale d'évaluation des charges transférées.

Chaque fois que l'on transfère une compétence à la COPAMO, on transfère les recettes qui vont avec. Il faut donc installer la nouvelle CLECT dans les deux premières années du mandat.

François DIAZ est désigné pour représenter la commune.

Délibération pour création de lieudits et rues :

Il est proposé que le lotissement de la SEMCODA devienne officiellement Le lotissement des Hautes Bruyères

Dans la continuité des numérotations des rues, les deux impasses du lotissement de la Fondelys, n'ont pas de dénomination.

Les propriétaires du lotissement proposent :
la montée du chêne et la montée de l'olivier.

Le chemin communal reliant le Chemin des Garennes et la route de Mornant ne portant pas de nom il est proposé de le dénommé : Chemin des Basses Garennes.

Approuvé à l'unanimité

Signature d'une convention précaire :

L'ancien appartement de la directrice est vide depuis un an, un projet d'aménagement de classe est prévu a moyen terme en attente de subventions.

En attendant la réalisation de ces travaux, la signature d'une convention d'occupation précaire sera signée entre Madame COUTY-MARCEAU et la commune. A compter du 1^{er} octobre, la commune louera pour un an l'appartement à Madame COUTY-MARCEAU.

Un état des lieux sera fait avant l'entrée dans les locaux.

Approuvé à l'unanimité

Désignation d'un délégué pour siéger à la commission voirie COPAMO

Suite à la démission de Lucien POULAILLON, il faut désigner un représentant de la commune à la commission voirie de la COPAMO

Florent Brosse se propose et est désigné pour représenter la commune à cette commission
Il prendra également le poste de responsable de la voirie au niveau de la commission communale

Désignation d'un correspondant défense : suite au départ de Lucien POULAILLON, Jean-Yves BOUCHUT est désigné pour être le correspondant défense de la commune

Informations des commissions :

Vie culturelle et associative : réunion jeudi pour la préparation du Printemps des Arts.

Finance : réunion le 17/09 commission finances, on est à 60 % d'utilisation du Budget de fonctionnement en dessous des 50 % d'utilisation du Budget investissement.

Jeunesse : une cinquantaine de personnes au barbecue de juillet, réunion mercredi 2/09 à 20h30 commission jeunesse.

Communication : articles bulletin pour le 15 octobre.

Ecole : 129 élèves soit 88 familles. Actuellement, à la cantine : 60 familles l'utilisent soit 85 élèves. Garderie : 50 familles l'utilisent soit 73 élèves.

Pour la cantine, un achat de chaises supplémentaires a été fait pour prévoir 40 enfants sur chaque service les jours les plus chargés.

387,50 € chaises supplémentaires

11 couchettes 318 € beaucoup de petits et pas assez de couchettes jusque là.

Lavage vitres.

Changement du sable dans les bacs cet été.

Délibération Présentation en commission départementale des objets mobiliers.

Suite à la visite de l'Eglise, il y a un an.

Site Famille (tableau)

Ciboire

St Dominique (tableau)

Reliquaire de la vraie croix bois et laiton

Ces objets seront présentés lors d'une commission en vue de leur protection au titre des monuments historiques.

Pour à l'unanimité.

Questions diverses : un logement au dessus des coiffeuses vient de se libérer, penser à le proposer.

Remerciements de la présidente de l'Association des Familles pour la subvention mairie.

Lettre de réclamation d'un habitant des Grandes Bruyères : problèmes de circulation

Association des Sports Mécaniques : projet de rallye Mont et Coteaux du Lyonnais. Président Marc POIX à St Laurent d'Agny demande la possibilité de créer une spéciale sur le territoire de la commune.

CHAUSSAN et ORLIENAS ont déjà délibéré favorablement.

Avis sur ce projet qui se déroulerait au mois d'octobre 2010 : délibération favorable sur ce projet, 3 abstentions et 11 pour.